

Ecole Jean-Baptiste Mollerat Pouilly-sur-Saône

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 MARS 2002

Etaient présents :

M. Lindimer, *directeur de l'école, Président de séance*

Mme Bardot-Farache, Mme Poulet, Mme Saint Pierre, Mme Chevassus: *enseignantes de l'école*

Mme Monot, *Présidente du SIVOS*

M. Gaudot, *SIVOS*

M. Gauthron, *mairie de Pouilly-sur-Saône*

M. Bélorgey, *maire de Glanon*

Mme Lonjaret, *mairie d'Auvillars-sur-Saône*

Mme Trullard, Mme Roslyj, Mme Hutinet, M. Kuilboer : *délégués de parents d'élèves*

M Bonnavaud, *Délégué Départemental de l'Education Nationale*

Excusées: Mme Moron, Mme Czwojdrak, *enseignantes*
Mme Déchaud, *maire de Montmain*
Mme Boula, *déléguée de parents d'élèves*
Mme Bollard, *accueil périscolaire*

La séance est ouverte par M Lindimer à 18h00.

1. Carte scolaire et prévisions d'effectifs à la rentrée 2022

L'école n'est pas touchée par les mesures de carte scolaire, donc à la rentrée l'école comportera toujours 5 classes.

Actuellement l'école compte 114 élèves (35 en maternelle, 79 en élémentaire)

A la rentrée, le nombre d'élèves prévu est 111 (37 en maternelle, 74 en élémentaire)

2. Point sur la crise sanitaire et nouveau protocole

Les mois de janvier et février ont été très perturbés. Plusieurs élèves ont réalisés un test positif ainsi que trois enseignants. Ceux-ci n'ont pas ou peu été remplacés.

Depuis le 28 février, le masque n'est plus obligatoire dans les espaces ouverts et à partir du 14 mars, les masques ne seront plus obligatoires en classe.

3. Projet d'école :

. Avec l'allègement du protocole sanitaire nous allons pouvoir envisager l'organisation des ateliers avec les parents (café-parents (maternelles), ateliers jeux maths/sciences/EPS) ainsi que la semaine « prévention ».

. L'utilisation du numérique s'accroît réellement grâce à l'arrivée des derniers ordinateurs : 8 ordinateurs fixes (4 en CE2CM1, 4 en CM1CM2) + 4 portables. Les élèves de ces classes utilisent quotiennement les ordinateurs en autonomie, sur les temps d'accueil notamment. Très régulièrement des séances spécifiques sont mises en place (recherches internet, mise en page de productions écrites, exercices, participation à des défis numériques (Géographie l'Europe, semaine des mathématiques...)

Pour renforcer encore l'utilisation du numérique, projet d'installer des écrans pour vidéoprojecteurs dans les classes de CE2CM1 et CE1CE2)

. Avec les beaux jours, nous allons relancer le projet verger/potager. La commune s'engage à installer le réservoir d'eau et à assurer la première tonte mi – avril. Nous sollicitons à nouveau les parents pour le paasge du motoculteur dans le potager et pour effectuer les tontes en mai et juin.

4. Activités pédagogiques et sportives

- La classe maternelle participa à nouveau à Ecole et cinéma : Première projection : **1, 2, 3 Léon**, le 3 mars, à la salle des fêtes de Seurre. Une seconde projection devrait avoir lieu en mai/juin.

- La traditionnelle journée d'athlétisme devrait à nouveau être organisée à Seurre au mois de mai. Cela concerne les élèves de la GS au CM2.
- La journée ski prévue au mois de janvier a dû être annulée.

5. Bilan classe de neige :

Première semaine de janvier. Les élèves ont bénéficié de bonnes conditions climatiques, la neige est tombée suffisamment au cours de la semaine pour permettre la pratique de toutes les activités « neige » qui étaient prévues.

Les parents se sont bien mobilisés en amont pour récolter des fonds : vente de sapins, vente de produits réalisés par les enfants, vente de fromages, vente de viennoiseries avec la boulangerie de Pouilly, tombola dindes.

6. Coopérative scolaire

- Bénéfice des actions :

Vente de sapins	: 300 €
Vente de fromages	: 964 €
Vente de viennoiserie/brioche	: 500 €
Décoration de Noël	: 300 €
Divers :	: 166 €
Tombola	: 400 €
- Participation à la classe de neige : 85.40 € par enfant [coût total du séjour : 325.40 € par enfant]

7. Divers :

- Solidarité Ukraine : appel aux dons transmis ce jour par mail. Les colis seront transportés à Pommard le 17 mars
- La photo de classe aura lieu le jeudi 17 mars

. Un certain nombre de dégradations ont lieu l'année dernière dans les salles de classe (tables, murs...) et dans les sanitaires. Suite à une demande des parents d'élèves sur le coût de ces dégradations, Mme Monot nous indique que pour l'année 2021 le coût des réparations s'élève à 920 €.

Calendrier des réunions :

Le prochains conseils d'école aura lieu le 14 juin.

La séance est levée à 19h30

Fait à Pouilly-sur-Saône, en date du 17 mars 2022.